

---

## TERMES DE REFERENCE

---

### Projet Autisme

#### Réalisation d'une deuxième session de la formation de groupe de parole

##### 1. CONTEXTE

###### La question de l'autisme en Tunisie

En Tunisie, les Troubles du spectre autistique (TSA) sont encore classés dans la catégorie du handicap mental, ce qui explique l'absence de données spécifiques concernant ce groupe. Le diagnostic est généralement posé tardivement, souvent entre 3 et 4 ans, voire autour de 6 ans, au moment de l'entrée à l'école. Dans la plupart des cas, les enfants fréquentent l'école quelques mois seulement avant d'être déclarés « non scolarisables » et orientés vers des centres spécialisés pour personnes avec handicap mental. Or le personnel de ces structures est rarement, voire pas du tout, formé à la prise en charge spécifique des enfants avec TSA. Les pédiatres, seuls professionnels habilités à poser un diagnostic restent, peu nombreux et leurs services sont onéreux, en particulier dans les gouvernorats du Sud. Quant aux Unités Régionales de Réadaptation (URR), censées assurer une première évaluation et un suivi médical pluridisciplinaire (pédiatres, orthophonistes, ergothérapeutes, psychologues), elles ne disposent pas des ressources humaines et techniques nécessaires pour garantir un accompagnement adéquat et continu aux enfants avec TSA.

Selon le Ministère des Affaires Sociales (MAS), la Tunisie compte 24 centres spécifiquement dédiés à l'autisme répartis sur 10 gouvernorats, d'après les données issues des structures régionales du ministère. Toutefois, la majorité des enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ne sont pas inscrits dans ces centres spécialisés : A l'échelle nationale, on recense environ 300 centres, dont plusieurs sont gérés par l'UTIAM.

En principe, les services sociaux et médicaux devraient jouer un rôle central dans l'accompagnement adapté des enfants avec TSA afin de favoriser leur inclusion scolaire et sociale. Cependant, les professionnels manquent encore de formation et d'outils adaptés pour appliquer des approches multidisciplinaires efficaces. Par ailleurs, les familles ne bénéficient ni d'un dispositif d'orientation clair ni d'un accompagnement structuré et continu de qualité. Or, les troubles du spectre autistique sont souvent difficiles à gérer au quotidien - crises de colère, absence du langage parlé ou langage parlé non fonctionnel, troubles sensoriels, troubles du sommeil, etc...

Ces difficultés ont tendance à s'intensifier à l'adolescence, augmentant la charge des aidants, en particulier des mères, et mettant à l'épreuve l'équilibre familial.

### **Le projet Autisme mis en œuvre par Handicap International**

Depuis février 2023, Handicap International, met en œuvre, avec le soutien de la coopération monégasque, la deuxième phase du projet « Pour une prise en charge et inclusion des enfants avec TSA » (2023-2025). Cette phase vise à consolider les acquis de la première phase, notamment en matière coordination entre les différents acteurs, de formation des professionnels et de sensibilisation à l'échelle nationale.

Les partenaires associatifs et institutionnels soulignent la nécessité de renforcer l'inclusion des enfants avec TSA à travers :

- Le développement des compétences des acteurs de la deuxième ligne,
- L'adaptation des approches de prise en charge,
- L'amélioration de l'inclusion scolaire,
- L'ouverture sur des expériences internationales,
- Et l'accompagnement des familles.

Cette phase vise du projet à

- Consolider le dispositif multisectoriel de prise en charge, en mobilisant les acteurs régionaux et locaux de deuxième ligne pour une approche concertée et adaptée ;
- Favoriser l'inclusion scolaire en milieu ordinaire dans les zones pilotes de Tunis, Médenine et Tozeur, en travaillant directement avec les enseignants, professionnels et familles ;
- Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale sur l'autisme, à travers le renforcement des réseaux de professionnels et associatifs.

Mis en œuvre en partenariat avec les ministères des Affaires Sociales, de la Santé et de l'Éducation, ainsi qu'avec les associations Le Défi (Tozeur) et Amal (Médenine),

Le projet place les familles au cœur de son action. Des espaces de dialogue multi-acteurs ont permis d'identifier les obstacles, de coconstruire des solutions innovantes adaptées et de promouvoir une inclusion scolaire effective.

En favorisant ces dynamiques collectives, la phase 2 a posé des jalons concrets pour une meilleure coordination des services et une inclusion scolaire durable, dans un environnement bienveillant et respectueux des droits des enfants avec TSA.

## 2. DESCRIPTION DE LA PRESTATION ATTENDUE

Dans le cadre du projet « *Pour une meilleure prise en charge socio-éducative des enfants avec TSA* » en Tunisie, Humanity & Inclusion (HI) recrute un psychologue clinicien pour animer une formation de consolidation des animateurs de groupes de parole.

En octobre 2023, une première formation avait été organisée dans le cadre des actions de soutien psychologique et de renforcement des capacités des acteurs intervenant auprès des enfants avec TSA et de leurs familles. Cette formation, qui a réuni 13 associations partenaires, visait à initier et outiller les participants sur les principes et techniques d'animation des groupes de parole destinés aux parents.

À la suite de cette session, plusieurs groupes de parole ont été mis en place dans les structures associatives, autour de thématiques variées. Ces groupes ont été animés par les participants, avec un accompagnement de proximité assuré par le formateur et l'équipe du projet.

Après deux années de mise en œuvre et de pratique sur le terrain, il apparaît essentiel d'organiser une seconde formation de consolidation, ayant pour objectifs de :

- Favoriser un retour d'expérience collectif sur les groupes de parole déjà réalisés ;
- Renforcer les compétences pratiques et émotionnelles des animateurs ;
- Capitaliser les acquis afin d'assurer la pérennité et la qualité des espaces de parole au-delà du projet.

Cette session s'inscrit dans une démarche de formation continue et de capitalisation participative visant à consolider les pratiques professionnelles et à renforcer la dynamique d'entraide entre acteurs.

Les Termes de Référence (TDR) ci-après définissent le cadre général de la mission, les résultats attendus ainsi que les responsabilités du formateur.

### 3. OBJECTIFS DE LA MISSION

#### a) Objectif général :

Renforcer et approfondir les compétences des participants dans l'animation des groupes de parole, en s'appuyant sur une analyse réflexive de leurs expériences pratiques et le partage d'expériences, afin d'améliorer la qualité, la pérennité et l'impact de ces espaces d'échange.

#### b) Objectif spécifique

À l'issue de cette deuxième formation, les participants seront capables de :

- Analyser et évaluer leurs pratiques d'animation des groupes de parole mises en œuvre durant le projet ;
- Approfondir leurs compétences dans la gestion des situations complexes, la dynamique de groupe et la régulation émotionnelle ;
- Renforcer leur posture professionnelle en tant qu'animateur.
- Élaborer des outils et stratégies de bonnes pratiques pour assurer la pérennisation des groupes de parole après la fin du projet ;

### 4. RESULTAT ATTENDUS

À la fin de la formation :

- Les participants auront analysé et partagé leurs expériences d'animation de groupes de parole, identifiant les réussites, difficultés et axes d'amélioration ;
- Les participants maîtriseront des techniques opérationnelles pour gérer les situations sensibles, maintenir une dynamique de groupe positive et accompagner les émotions au sein des séances de parole ;
- Les participants auront renforcé leur posture d'animateur fondée sur la neutralité, l'écoute active et la gestion des limites professionnelles, contribuant à la qualité éthique et relationnelle des groupes de parole ;
- Un ensemble d'outils, méthodes et guides de bonnes pratiques sera élaboré pour soutenir l'animation des groupes de parole et les participants auront

- Défini des mécanismes concrets pour assurer la continuité et la durabilité des groupes de parole après la fin du projet.

## 5. PUBLIC CIBLES

Les mêmes participants ayant pris part à la première session de la formation du groupe de parole.

## 6. METHODOLOGIE DE LA MISSION

La formation sera menée selon une approche participative, interactive et centrée sur la pratique, visant à renforcer les compétences des participants ayant pris part à la première session et à favoriser l'appropriation des outils pour l'animation des groupes de parole.

Les principales méthodes pédagogiques utilisées seront :

- Partage d'expériences et analyse de pratiques réelles : permettre aux participants de réfléchir collectivement sur leurs pratiques, d'identifier les points forts et les axes d'amélioration, et de dégager des pistes d'ajustement concrètes ;
- Travaux en sous-groupes et ateliers de co-développement : favoriser la collaboration et l'échange d'expériences pour renforcer les compétences techniques et relationnelles ;
- Jeux de rôle et mises en situation d'animation : reproduire des situations réelles afin de pratiquer la gestion des situations sensibles, la dynamique de groupe et la régulation émotionnelle ;
- Supervision collective et feedback constructif : consolider la posture professionnelle des animateurs, en mettant l'accent sur la neutralité, l'écoute active et la gestion des limites ;
- Élaboration d'outils communs de capitalisation : co-construction d'une fiche de bonnes pratiques et d'un plan de continuité et d'autonomisation des groupes de parole, incluant des recommandations pour leur pérennisation.

Cette méthodologie combine apprentissage réflexif, expérimentation pratique et production collective, afin d'assurer l'acquisition de compétences transférables et la mise en œuvre concrète des résultats attendus.

## 7. LIVRABLES

- Fiche de bonnes pratiques des animateurs de groupes de parole, synthétisant les méthodes, outils et stratégies efficaces identifiés pendant la formation ;
- Plan de continuité et d'autonomisation des groupes de parole, incluant des recommandations concrètes pour assurer leur pérennisation après la fin du projet ;
- Rapport de formation détaillant :
  - Les activités réalisées et la méthodologie utilisée ;
  - Les principales observations et analyses des pratiques d'animation ;
  - Les acquis des participants et les recommandations pour des prochaines sessions.
- Supports pédagogiques utilisés ou produits durant la formation (exercices, cas pratiques, outils collaboratifs) ;

## 8. PROFIL DU CONSULTANT

La mission sera assurée par un formateur, qui doit justifier une expérience confirmée dans l'animation et le renforcement des capacités de professionnels du secteur psychosocial et éducatif, notamment pour l'animation de groupes de parole.

Compétences et qualifications requises :

- Diplôme universitaire en psychologie, travail social, éducation, sciences humaines ou tout autre domaine pertinent ;
- Expérience significative (au moins 5 ans) dans la conception et l'animation de formations participatives axées sur la communication, la dynamique de groupe, la régulation émotionnelle et la supervision d'équipes ;
- Maîtrise des techniques d'animation de groupes de parole et des approches de gestion des situations complexes et émotionnellement sensibles ;
- Solide expérience en analyse réflexive, accompagnement professionnel et co-développement ;
- Capacité à concevoir des outils pédagogiques.
- Qualités humaines reconnues : sens de l'écoute, neutralité, bienveillance et respect de la confidentialité ;
- Une bonne connaissance du contexte de l'inclusion et du TSA.

## 9. DUREE ET LIEU D'EXECUTION ;

La mission devra être réalisé sur une durée qui ne dépasse pas les 2 mois répartis entre les phases suivantes :

Période (jour)	Phase	Activités clés	Livrables intermédiaires
S1	<b>Cadrage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion de cadrage avec l'équipe de HI pour valider les objectifs, le contenu et les modalités logistiques de la formation ;</li> <li>- Signature du contrat et ajustement éventuel du programme selon les besoins identifiés.</li> </ul>	Programme finalisé et validé
S2	<b>Préparation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation du contenu pédagogique, et des outils d'animation ;</li> <li>- Finalisation du déroulé méthodologique de la formation et des exercices pratiques.</li> </ul>	Contenu et présentation PowerPoint (si elle existe)
S3	<b>Mise en œuvre de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation de la formation sur deux jours selon l'approche participative et pratique ;</li> <li>- Conduite des travaux de groupe, jeux de rôle, analyses de pratiques et séances de co-développement ;</li> <li>- Co-construction d'une fiche de bonnes pratiques et d'un plan de continuité et d'autonomisation des groupes de parole.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche de bonnes pratiques des animateurs ;</li> <li>- Plan de continuité et d'autonomisation des groupes de parole incluant des recommandations de pérennisation.</li> </ul>
S4	<b>Finalisation et restitution</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction et mise en forme des livrables finaux (rapport, supports pédagogiques, fiches et plan) ;</li> <li>- Transmission officielle des documents à HI et échanges éventuels pour validation finale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de formation complet ;</li> <li>- Supports pédagogiques utilisés ou produits durant la formation</li> </ul>

- Date indicative de démarrage : Novembre
- Date indicative de fin de la mission : Décembre
- Lieu(x) d'exécution : Grand Tunis